

Chroniques de la vraie démocratie

C33-Qu'est-ce que la transition démocratique

Nous avons vu dans les deux premières chroniques de la série intitulée **Chroniques de la vraie démocratie (n°25 et 26)**, l'impérieuse nécessité de modifier en profondeur les règles de la vie politique, notamment celles du mode de diffusion des idées (qu'on dénomme d'un terme d'un terme généralement mal connoté, mais pourtant rigoureusement précis, à savoir « la propagande ») et celles du mode de désignation du président de la république.

Notre *Programme pour une société de l'après croissance*, qui est en réalité un vaste programme de révision de la constitution et du corpus législatifs, prévoit la mise en place de procédures institutionnelles nouvelles, en démocratie directe intégrale.

Dans ce programme, toutes les règles coercitives, c'est à dire celles que nous dénommons communément les lois, mais également les décrets édictés par le gouvernement, les règlements décidés par des fonctionnaires, les arrêtés pris par telle ou telle autorité de la hiérarchie administrative, les ordonnances, les directives, les circulaires énoncées par d'autres catégories de fonctionnaires, bref toutes ces règles qui s'imposent au citoyen ordinaire sous la menace de la violence légale,

eh bien dans ce programme toutes ces règles coercitives ne peuvent être initiées, débattues et enfin votées « que » par les citoyens. C'est ce qui s'appelle : la démocratie directe

Ce dispositif de démocratie directe est minutieusement décrit dans le Titre III de notre programme de révision constitutionnelle, qui traite de la souveraineté, du pouvoir législatif, de la fonction exécutive, des traités et accords internationaux, du conseil constitutionnel, de l'autorité judiciaire, de la responsabilité pénale des membres du gouvernement, de la révision de la constitution, du financement de l'Etat, tout au long de 78 articles de procédures.

Notre objectif, c'est naturellement de faire aboutir ce programme, mais uniquement par les voies légales. Ce qui signifie, et c'est très important de le préciser que, contrairement à certaines mouvances nous rejetons toute action violente, et même toute action de rue, si pacifique soit-elle.

Bien sûr, certains nous objectent que le système oligocratique est tellement verrouillé qu'il n'existe pas d'autre solution que d'exercer une pression « sociale » plus ou moins forte sur les maîtres du pouvoir pour obtenir un changement radical.

Ils ont raison sur le premier point, mais pas sur le second. Oui, c'est vrai le

système est verrouillé. Mais non, ce n'est pas vrai que nous ne puissions reine obtenir autrement que par la pression dite « sociale ». Car le système actuel, si verrouillé soit-il comporte néanmoins quelques petites fenêtres juridiques par lesquelles nous prétendons qu'il est possible de passer pour viser notre objectif final : le changement radical vers la démocratie directe.

Mais nous avons déjà dit que ce remplacement du système oligocratique par un système réellement démocratique, tel que nous le proposons, n'est pas une mince affaire. Et nous nous en sommes déjà expliqué en soulignant qu'il n'était pas réaliste de croire qu'une telle rupture institutionnelle, qui nécessite un saut conceptuel radical, puisse être désirée par une population dont l'imaginaire est colonisé par l'axiome qui énonce que le système oligocratique est le seul système possible pour administrer une collectivité développée comme celle de la société industrielle actuelle.

Cet axiome qui possède par ailleurs un corollaire énonçant que la démocratie directe ça n'est pas possible.

Un axiome étant, comme nous le savons tous, une règle ou un théorème péremptoire qui ne se démontre pas mais qui s'impose à tous parce que considéré comme évident.

Mais ce concept d'axiome, qui fonde une partie de la science mathématique (science dure), peut-il être appliqué à la science politique (science molle s'il en est!) ? Bien évidemment non.

Il en résulte donc que l'affirmation selon laquelle la démocratie directe est impossible, est fausse et nous retiendrons donc l'hypothèse que la démocratie directe est possible.

Ce qui peut être, par contre, considéré comme un axiome c'est le fait que la démocratie directe n'a jamais existé. Mais cette évidence ne prouve pas que la démocratie directe ne puisse pas exister un jour.

L'existence-même du phénomène de la croissance est là pour nous démontrer qu'un artefact civilisationnel qui n'a jamais existé auparavant peut tout à fait émerger un jour ou l'autre sur cette terre.

Nous sommes là pour y contribuer, mais notre audience auprès de la multitude de ces esprits ainsi conditionnés est malheureusement trop faible.

Et cette audience est trop faible parce que les institutions oligocratiques nous privent d'espace médiatique suffisant pour pouvoir diffuser nos analyses et nos idées. Nous ne sommes naturellement pas les seuls subir de ce verrouillage, qui s'applique irrémédiablement à tous ceux qui contestent (réellement et en profondeur) les fondements du système.

C'est pourquoi nous devons obligatoirement passer par une étape intermédiaire et préalable, qui permettrait de rendre accessible à la pluralité

des citoyens l'expression politique et la participation aux différentes élections.

Une étape intermédiaire, en forme de programme de transition et portant uniquement sur la modification des règles techniques de la vie politique permettant cette accessibilité.

Pour faire aboutir cette démarche, nous devons rassembler tous les vrais démocrates, sans tenir compte de leur raisonnements et idées politiques, notamment de leur éventuel positionnement par rapport à notre thème central : la décroissance inéluctable.

Nous devons leur proposer d'adhérer à ce programme de transition, qui a déjà été publié, que vous pouvez consulter ici et qui ne propose rien d'autre qu'un catalogue de nouvelles procédures pour libérer la parole et l'expression de tous les citoyens.

Nous devons faire en sorte que ce dispositif libérateur puisse aboutir par une multiplication de ses promoteurs dans toutes les élections aussi bien nationales que régionales.

Cette nouvelle réglementation de la vie politique que nous proposons de mettre en place par le biais des 17 mesures énoncées dans cette véritable Charte de la Vie Démocratique (CVP) dépasse tous les clivages partisans ou de politique politicienne pour ne s'attacher à poursuivre qu'un seul objectif : la démocratie véritable.

Et ce n'est qu'après cette mise en place, que nous pourrons faire entendre et promouvoir les idées contenues dans notre *Programme pour une société de l'après croissance*, dans le cadre d'une saine et équitable concurrence avec toutes les autres idéologies relatives à l'organisation sociétale.